

Conditions générales

Vente de marchandises online ou autre moyen

1. Champ d'application des CGV et conclusion du contrat

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont applicables aux contrats de vente conclus avec des clients privés et des entreprises par l'intermédiaire du site web de Ortho Koller SA.
- 1.2 Ortho Koller SA confirmera la commande. Le contrat est réputé conclu dès que l'acheteur a reçu la confirmation. Lorsque la confirmation ne lui parvient pas dans un délai raisonnable, l'acheteur doit considérer cela comme un refus de la commande.
- 1.3 Les présentes CGV sont également applicables aux contrats conclus par un autre moyen, par exemple par téléphone, par email, par fax, par courrier ou directement par commande dans notre magasin. Elles sont consultables sur notre site internet www.orthokoller.ch sous la rubrique « catalogue ». Dans le cas où un client ainsi informé ne serait pas d'accord avec les CGV, il peut faire valoir son droit de se départir du contrat (voir chiffre 5.3).

2. Prix et offres spéciales

- 2.1 Les prix sont indiqués en CHF. La taxe à la valeur ajoutée, les frais de manutention et d'emballage sont compris dans le prix. Les frais d'envoi sont facturés à part.
- 2.2 Ortho Koller SA se réserve le droit de modifier les prix en tout temps. Les prix applicables au client sont ceux figurant sur le site web au moment de la commande.

3. Conditions de livraison

- 3.1 La livraison intervient normalement dans les 5 jours ouvrables. Sur la fiche d'article dans notre catalogue est indiqué si un délai devait être supérieur à 5 jours ouvrables. Si un délai de livraison plus long est nécessaire, le client en sera informé au plus tard à l'échéance de ce délai. A défaut d'information, le client est habilité à renoncer à la livraison. Si la livraison est assurée par la Poste CH SA, en cas de perte de colis, l'acheteur en assume la responsabilité et ce, même lorsque le colis est remis à un tiers ou déposé chez un tiers sur sa demande, en dérogation au processus de livraison ordinaire.

4. Droit de révoquer et de se départir du contrat

- 4.1 Nos clients peuvent se départir du contrat d'achat dans les 7 jours sans devoir verser de peine conventionnelle. Une indication de motif est nécessaire. Ce droit peut s'exercer à partir du jour où la marchandise parvient au consommateur. Passé ce délai, Ortho Koller SA ne pourra reprendre le matériel. Le client doit renvoyer les marchandises déjà livrées à ses propres frais. En cas d'acceptation du retour, Ortho Koller SA remboursera l'intégralité des sommes déjà versées d'avance. L'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine. Pour des raisons d'hygiène et protection de la santé, ainsi des raisons d'assurance-qualité, toute marchandise déconditionnée ou portant des marques d'essayage, d'utilisation ou usure sera systématiquement refusée. Ortho Koller SA reprend aucune marchandise dont le sceau (étiquette/couture) est brisé ou endommagé. L'état de la marchandise retournée sera immédiatement contrôlé par Ortho Koller SA et en conséquence, ceci peut être accepté ou refusé. Cependant, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les produits confectionnés selon les spécifications du consommateur ou pour des produits nettement personnalisés. Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'acheteur. En cas de perte ou détérioration du colis, aucune indemnité ne sera versée au client par Ortho Koller SA.

- 4.2 Si un client se départit du contrat en raison de la livraison tardive des marchandises ou d'un défaut de ces dernières ou pour d'autres motifs dont le fournisseur répond, le fournisseur doit lui rembourser les montants déjà versés ainsi que les frais de renvoi de la marchandise.

5. Responsabilité et garantie

- 5.1 Ortho Koller SA garantit que la marchandise revêt bien les qualités promises, qu'elle n'est entachée d'aucun défaut susceptible de diminuer sa valeur ou de restreindre l'usage prévu et enfin qu'elle correspond bien aux prestations et autres spécifications prescrites.
- 5.2 L'acheteur est tenu d'examiner immédiatement la marchandise et de notifier sans délai les défauts constatés. Le service clients peut être joint par téléphone au 021 922 72 82, par email à l'adresse info@orthokoller.ch ou via formulaire de contact « question-messages » dans notre site internet www.orthokoller.ch.
- 5.3 En cas de défaut, l'acheteur peut, au choix, exiger la réparation gratuite, exiger une réduction du prix correspondant à la moins-value, se départir du contrat ou exiger une livraison de remplacement. Le droit de l'acheteur de faire valoir des prétentions en dommages-intérêts demeure dans tous les cas réservé.
- 5.4 Ortho Koller SA se dégage de toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects causés par le non-respect d'une indication, une mauvaise manipulation ou utilisation de toute marchandise fournie.

6. Paiement

- 6.1 Le client peut choisir entre les modes de paiement suivants:
- La facture est jointe à l'envoi de marchandises. Dans ce cas, le délai de paiement est de 10 jours dès réception de la facture.
 - Si la marchandise est à retirer au magasin et le montant est inférieur de CHF 100.--, la facture est à payer comptant à la réception du matériel. Si le montant est au-delà de CHF 300.--, un acompte peut être demandé lors de la remise du matériel au magasin. Le Solde de la facture doit être payé dans les 10 jours qui suivent.
 - Le client peut indiquer le numéro de sa carte de crédit. Toutes les cartes de crédit courantes sont acceptées. Le prix de la marchandise est débité le jour où celle-ci est expédiée.
- 6.2 En cas de retard de paiement, le fournisseur enverra au maximum deux rappels. Des frais d'un montant de CHF 30.-- seront facturés avec le second rappel. Si le client ne paie toujours pas, des poursuites seront introduites. En outre, des intérêts moratoires de 5 % sont facturés en cas de paiement tardif. Toutes prétentions en dommages-intérêts demeurent réservées.

7. Responsabilité pour les liaisons en ligne

- 7.1 Ortho Koller SA s'engage à veiller à la sécurité, selon les standards techniques actuels, de tous les systèmes, programmes ou autres lui appartenant ou sur lesquels il exerce une certaine influence; il s'engage également à respecter les règles en matière de protection des données.
- 7.2 Les clients sont tenus de veiller à la sécurité des programmes, systèmes et données qui se trouvent dans leur champ d'influence. Dans leur propre intérêt, les clients ne devraient pas divulguer à des tiers leurs mots de passe et leurs noms d'utilisateurs.
- 7.3 Ortho Koller Sa ne répond pas des défauts et pannes dont il n'est pas responsable; en particulier, il ne répond pas des défauts de sécurité et des pannes d'exploitation provoqués par des entreprises tierces avec lesquelles il collabore ou dont il dépend.

- 7.4 D'autre part, Ortho Koller SA ne répond pas des cas de force majeure, des comportements inadéquats et de l'inobservation des risques par les clients ou par des tiers, des sollicitations excessives, des moyens d'exploitation inadéquats du client ou de tiers, des cas extrêmes de pollution, des atteintes portées par le client ou par des tiers (virus, vers, etc.) qui peuvent survenir bien qu'il ait pris toutes les mesures de sécurité en accord avec l'état actuel de la technique.

8. Droit applicable et for juridique

- 8.1 Les présentes CGV sont régies par le droit suisse, en particulier par les dispositions du CO.
8.2 Le for juridique est à Lausanne dans le canton de Vaud.

9. Modifications

- 9.1 Ortho Koller SA se réserve à tout moment la possibilité d'adapter les présentes conditions générales de ventes.

Vevey, 10.05.2021